



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Le Mardi 31 Janvier 2012
À 20h 30 - salle l'Amphi
Pôle intercommunal des services du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents :

| Commune | Nom | Prénom |
|------------------------|------------|-----------------|
| ARQUENAY | LANGLOIS | Gustave |
| ARQUENAY | CHERRUAULT | Lucien |
| BALLEE | DUBOIS | Louis |
| BALLEE | HUET | Daniel |
| BAZOUGERS | RAPIN | Yveline |
| BAZOUGERS | SAUVAGE | Philippe |
| BEAUMONT PIED DE BOEUF | POUJADE | Brigitte |
| BOUERE | CHAUVEAU | Jacky |
| BOUERE | LABASQUE | Guy |
| CHEMERE LE ROI | CARIOU | Philippe |
| COSSE EN CHAMPAGNE | MORAND | Marie-Claude |
| EPINEUX LE SEGUIN | RAGAIGNE | Nicolas |
| GREZ EN BOUERE | PERTHUÉ | Marie-Henriette |
| GREZ EN BOUERE | BOULAY | Didier |
| LA BAZOUGE DE CHEMERE | GELINEAU | Gabriel |
| LE BIGNON DU MAINE | BELLAY | Jean-Louis |
| LE BURET | HOUDU | Marcel |

| | | |
|----------------------|----------|-------------|
| MAISONCELLE DU MAINE | GENDRON | Didier |
| MESLAY DU MAINE | LE ROUX | Patrick |
| MESLAY DU MAINE | LAUNAY | Noëlle |
| MESLAY DU MAINE | POULAIN | Jean-Marc |
| MESLAY DU MAINE | GAUTIER | Huguette |
| MESLAY DU MAINE | BOULAY | Christian |
| MESLAY DU MAINE | BOURDAIS | André |
| PREAUX | FOUCAULT | Roland |
| RUILLE FROID FONDS | ROCTON | André |
| SAINT BRICE | BOISSEAU | André |
| SAINT DENIS DU MAINE | BOIZARD | Bernard |
| SAINT LOUP DU DORAT | BREHIN | Jean-Claude |
| VILLIERS CHARLEMAGNE | BOUVET | Norbert |
| VILLIERS CHARLEMAGNE | HOUDAYER | Fernand |

Assistait également à la séance:
Sylvie LANDELLE – DGS

1 / Procès Verbal de la séance du 20 décembre 2011

Les membres du Conseil Communautaire présents à la dite séance approuvent le compte-rendu à l'unanimité.

2 / Rapport de la commission Administration Générale du 18 janvier 2012

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le conseil communautaire après avoir pris connaissance du rapport de la Commission Administration Générale et de la présentation faite du projet opération habitat et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide l'opération Habitat présentée, l'opération pouvant démarrer en avril 2012, selon la synthèse ci-dessous.

| | | | |
|---|----------|------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> Economie d'énergie : Majoration FART <ul style="list-style-type: none"> Gain énergétique de 25 % Plafonds de ressources PO ANAH « Modestes » et « Très Modestes » → Prime Pays de Meslay-Grez de 500 € | Objectif | Nbre de dossiers | Budget |
| | /an | 25 | 12 500 € |
| | /3 ans | 75 | 37 500 € |
| <input type="checkbox"/> Economie d'énergie : plafonds AREEP <ul style="list-style-type: none"> Gain énergétique de 40 % Plafonds de ressources PO plafonds AREEP « Niveau 2 » (31 588 €/ 2 pers) → Prime Pays de Meslay-Grez de 1 000 € | Objectif | Nbre de dossiers | Budget |
| | /an | 10 | 10 000 € |
| | /3 ans | 30 | 30 000 € |
| <input type="checkbox"/> Economie d'énergie : petits travaux <ul style="list-style-type: none"> Gain énergétique de 15 % et 25 % Plafonds de ressources PO ANAH « Modestes » et « Très Modestes » Priorité à l'isolation, si menuiseries exigence de changement complet → Prime Pays de Meslay-Grez de 1 000 € | Objectif | Nbre de dossiers | Budget |
| | /an | 10 | 10 000 € |
| | /3 ans | 30 | 30 000 € |
| <input type="checkbox"/> Habitat dégradé <ul style="list-style-type: none"> Grille de dégradation ou d'insalubrité ANAH Logement occupé ou vacant (acquisition) Plafonds de ressources PO ANAH « Majorés » → Prime Pays de Meslay-Grez de 1 000 € | Objectif | Nbre de dossiers | Budget |
| | /an | 2 | 2 000 € |
| | /3 ans | 6 | 6 000 € |
| <input type="checkbox"/> Habitat Indigne <ul style="list-style-type: none"> Grille de dégradation ou d'insalubrité ANAH Passage par le Pôle Habitat Indigne Plafonds de ressources PO ANAH « Majorés » → Prime Pays de Meslay-Grez de 1 500 € | Objectif | Nbre de dossiers | Budget |
| | /an | 2 | 3 000 € |
| | /3 ans | 6 | 9 000 € |
| Objectif global | | | |
| /an | 59 | 42 500 € | |
| /3 ans | 177 | 127 500 € | |



- Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2012.
- Décide que la partie Assainissement individuel sera revue dans le cadre du budget SPANC.
- Délègue au Bureau la validation de la convention devant intervenir avec l'Etat dans le cadre de cette opération.
- Autorise le Président ou le Vice président à signer le marché à intervenir avec Habitat et Développement 53 pour le suivi animation.
- Autorise le Président ou le Vice-président à solliciter les subventions possibles (Etat...)
- Autorise le Président ou le Vice président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.
- Prend acte de l'avancée de la constitution du nouveau site Internet de la CCPMG ;

3 / Rapport de la commission Affaires Sociales du 12 janvier 2012

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le conseil communautaire après avoir pris connaissance du rapport de la commission Affaires Sociales et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la composition du comité de pilotage de l'évaluation interne du SSIAD telle que proposée.
- Approuve le projet de questionnaire de satisfaction tel que proposé.
- Valide la mise en place du livret d'accueil du SSIAD tel que proposé.
- Valide les modifications du règlement intérieur du SSIAD telles que proposées.
- Prend acte du compte rendu du bilan des rencontres avec les bénévoles.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents aux dossiers présents.

4 / AGENCE TECHNIQUE INGENIERIE DE LA CCPMG ; Mise à disposition aux communes

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la mise à disposition de l'agence technique intercommunale ingénierie telle que proposée.
- Fixe le tarif horaire d'intervention à 39€, après utilisation du crédit d'heures annuelles fixé à 4heures.
- Valide le projet de convention de service partagé proposé.
- Autorise le président ou le vice-président à signer les dites conventions à intervenir avec les communes qui le souhaitent et tous documents inhérents au présent dossier.

5/ POLE SANTE MESLAY DU MAINE ; Location du bâtiment existant avant travaux

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le projet de convention d'occupation précaire et le prix de la location fixé à 450€ par espaces occupés.
- Délègue au Bureau le reversement des subventions perçues par la CCPMG pour le soutien à l'achat de matériel pour les professionnels de santé à l'association Pôle Santé Meslay au fur et à mesure des acquisitions des dits matériels engagées par l'association de gestion du Pôle de santé.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au dossier.

6/ VENTE TESSIER ; Déclassement du chemin rural

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :



- Valide l'acquisition à la commune de Meslay du Maine, de la portion de chemin cadastrée E744, d'une surface de 9a 21ca à l'euro symbolique.
- Charge l'étude de Maître Laubretton-Goux, notaires à Meslay du Maine, de la rédaction de l'acte.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer l'acte à intervenir et tous documents inhérents au dossier.

**7/ ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE ; CONVENTION
de mise à disposition réciproque de personnel**

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le conseil communautaire après avoir pris connaissance du dossier et de la convention et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la convention et autorise le Président ou le vice-président à la signer.

Séance levée à 22 h 15